



Fonds Mondial
de Recherche
contre le Cancer

RECOMMANDATIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

Un panel de 23 experts de renommée mondiale a élaboré les recommandations du rapport de santé publique *Policy and Action for Cancer Prevention**.

Le panel a élaboré des recommandations qui s'adressent à neuf groupes d'acteurs différents. Tous peuvent lire ces recommandations en toute confiance, de l'homme politique au chef de famille, car elles réunissent les meilleurs conseils disponibles au monde sur les changements que la société peut mettre en œuvre pour diminuer le nombre de cancers. Son argument fondamental est que la responsabilité de la promotion de la santé publique n'appartient pas aux seuls services de santé, mais qu'elle doit être également partagée par tous les membres d'une société. La cohérence des actions entreprises par les différents acteurs est essentielle.

Tout comme notre rapport d'experts, le rapport de santé publique repose sur une base scientifique. Pour ce dernier, les preuves recueillies ne peuvent être aussi synthétisées mais nous avons tout de même réussi à préserver la rigueur et la méthode du rapport d'experts. Nous pensons que le rapport de santé publique est inégalé en matière de rigueur et de justification par des éléments méthodiquement démontrés dans le domaine de la prévention du cancer.

* Politiques et actions pour la prévention du cancer

PRÉVENTABILITÉ DU CANCER

Les 12 cancers les plus communs	États-Unis	Royaume-Uni	Brésil	Chine
Bouche, pharynx et larynx	63 %	67 %	63 %	44 %
Œsophage	69 %	75 %	60 %	44 %
Poumon	36 %	33 %	36 %	38 %
Estomac	47 %	45 %	41 %	33 %
Pancréas	39 %	41 %	34 %	14 %
Vésicule biliaire	21 %	16 %	10 %	6 %
Côlon	45 %	43 %	37 %	17 %
Foie	15 %	17 %	6 %	6 %
Sein	38 %	42 %	28 %	20 %
Endomètre (utérus)	70 %	56 %	52 %	34 %
Prostate	11 %	20 %	n/d	n/d
Rein	24 %	19 %	13 %	8 %
Ces 12 cancers confondus	34 %	39 %	30 %	27 %

Environ 1/3 des cancers les plus communs dans les pays développés et 1/4 dans les pays en voie de développement pourraient être évités grâce à un changement de mode de vie.

Ces estimations confirment en tout cas qu'après l'abstinence tabagique, la meilleure chose à faire pour éviter le cancer, est d'adopter un mode de vie bénéfique pour la santé. Parmi les facteurs liés au mode de vie, le maintien d'un poids corporel optimal est particulièrement important.

Les pages qui suivent résument les caractéristiques de chaque groupe d'acteurs et les recommandations qui leur sont plus particulièrement destinées.



ORGANISMES MULTINATIONAUX¹

OBJECTIF

Initier et promouvoir des stratégies coordonnées destinées à protéger la santé publique par l'alimentation, la nutrition et l'activité physique.

RECOMMANDATIONS

Ensemble des organismes multinationaux

Intégrer la protection et la préservation de la santé publique² à tout accord concernant l'agriculture, l'alimentation, la santé, l'économie, le commerce, l'environnement et tout autre domaine.

Membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU)

Œuvrer conjointement pour assurer la mise en place de politiques intégrées dans toutes les agences concernées.

¹ Comprend les responsables et décideurs des organismes politiques, économiques et commerciaux internationaux tels que le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce, l'Union européenne, les associations pour le libre-échange d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud (Mercosur) et d'autres pays ainsi que l'ONU et ses membres. Parmi ces derniers figurent, entre autres, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale pour la santé, l'Organisation panaméricaine de la santé, le Centre international de recherche sur le cancer, l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNESCO, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation internationale du travail. Sont également concernés les membres de l'ONU travaillant dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition, notamment le Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition et la Commission du Codex Alimentarius. Pour les organisations internationales de la société civile et les industries transnationales, voir la rubrique « Organismes de la société civile et organisations industrielles ».

² Inclut la prévention du cancer et d'autres maladies chroniques. Ainsi, la protection et la préservation de la santé publique doivent être systématiquement intégrés aux travaux de l'Union européenne, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, de l'Organisation mondiale du commerce, de la Commission du Codex Alimentarius et des autres organismes multinationaux, particulièrement ceux dont les décisions font force de loi ou sont contraignantes.



ORGANISMES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE¹

OBJECTIF

Créer, préconiser et développer des politiques et actions durables pour garantir à tous une alimentation, une nutrition et une activité physique bénéfiques pour la santé.

RECOMMANDATIONS

Tout organisme de la société civile

Faire pression sur les gouvernements et autres acteurs² pour qu'ils créent, développent et mettent en œuvre des politiques et programmes de nutrition et d'activité physique efficaces.

Organismes de la société civile concernés par la santé publique

Demander aux autres acteurs de rendre compte de leurs actions et politiques en matière d'alimentation, de nutrition, d'activité physique et de prévention du cancer.

Mobiliser les médias et l'opinion publique sur l'amélioration de la santé publique, notamment par une alimentation équilibrée, la pratique durable d'une activité physique et la prévention du cancer.

Former des alliances avec d'autres organismes de la société civile, dont celles qui travaillent dans le domaine de la politique publique, la justice, l'égalité et la protection de l'environnement.

Promouvoir les cultures et modes de vie traditionnels lorsqu'ils encouragent des comportements alimentaires sains, diversifiés et durables et favorisent la pratique régulière d'une activité physique.

¹ Organismes locaux, nationaux et internationaux de la société civile. Sont inclus les organisations d'intérêt public et groupements de consommateurs, les associations de professionnels et de scientifiques, les partis politiques, les syndicats, les groupes religieux, les associations de femmes ainsi que les petites coopératives de pêcheurs et d'agriculteurs. Sont exclus les organismes d'intérêt commercial et industriel ainsi que les médias (voir la rubrique « Industries et médias »).

² Organismes multinationaux, industries, médias, établissements scolaires, lieux de travail et autres institutions, professionnels de la santé, individus et toute organisation de la société civile.



GOVERNEMENT¹

OBJECTIF

Promouvoir des modes d'alimentation et d'activité physique bénéfiques pour la santé à tous les niveaux gouvernementaux, que ce soit par le biais de la législation, des politiques de prix et de toute autre mesure.

RECOMMANDATIONS

Étudier, auditer et réviser la législation et la réglementation afin qu'elles protègent la santé publique et préviennent les maladies, notamment le cancer².

S'assurer que les environnements bâtis et extérieurs soient conçus et entretenus de façon à faciliter la pratique d'une activité physique et d'autres comportements bénéfiques pour la santé².

Encourager la consommation d'aliments et de boissons sains, riches en nutriments et relativement peu transformés. Décourager la consommation de boissons sucrées et alcoolisées ainsi des produits de la restauration rapide et autres produits transformés^{2,3}.

Exiger que les établissements scolaires proposent des repas de haute qualité nutritionnelle, des infrastructures de détente et de sport, et qu'elles intègrent la nutrition et l'activité physique à leurs programmes éducatifs².

Exiger que toute infrastructure de restauration, qu'elle soit gouvernementale ou financée par des fonds publics, s'assure que ses repas, aliments et boissons soient de haute qualité nutritionnelle².

Exiger la mise en place généralisée d'installations dédiées à la marche et au cyclisme dans tous les environnements bâtis et extérieurs.

Restreindre la publicité et le marketing prônant aux enfants la restauration rapide, les aliments transformés et les boissons sucrées, que ce soit à la télévision, dans tout autre média et dans les supermarchés².

Intégrer aux lois et réglementations de protection des consommateurs et de santé publique les recommandations de l'ONU sur l'allaitement maternel partout où cela est pertinent.

Donner une priorité plus grande à la recherche et aux programmes dédiés à l'amélioration de la santé publique, notamment ceux qui concernent la prévention du cancer et autres pathologies².

Mettre en place, financer et maintenir des mesures d'information, d'éducation et de sécurité centrées sur l'alimentation, la nutrition et l'activité physique.

S'assurer, qu'en plus du soulagement immédiat apporté aux populations des pays bénéficiaires, l'aide et le commerce alimentaires internationaux soient également favorables à la santé future de celles-ci.

¹ Responsables et décisionnaires du gouvernement et des agences gouvernementales de tous niveaux national, régional, départemental, municipal et local. Parmi les départements concernés figurent les services du chef du gouvernement ou du Premier ministre, des finances, du



commerce, de l'emploi, de la sécurité sociale, de la justice, de l'intérieur, des affaires étrangères ainsi que de l'agriculture et de la santé. Sont également incluse les agences et institutions financées par des fonds publics dont les travaux ont un impact sur la santé publique ainsi que les agences gouvernementales d'aide et de commerce international (voir également la rubrique « Médias, établissements scolaires, lieux de travail et institutions »).

² Par le biais de la législation, d'incitations financières ou d'autres réglementations, sauf s'il existe des preuves indépendantes valables qui démontrent l'efficacité de règles existantes librement consenties.

³ « Produits transformés » désigne ici les produits à teneur relativement élevée en sucres, en féculents raffinés, en graisses ou en sel.



INDUSTRIES¹

OBJECTIF

Renforcer la priorité accordée à la santé publique dans les plans stratégiques et les actions, notamment en matière de prévention du cancer.

RECOMMANDATIONS

Industries de l'environnement bâti¹

Planifier, commissionner, construire et gérer tous les environnements bâtis de façon à protéger la santé publique et encourager l'activité physique.

Industries agro-alimentaires et des boissons¹

Prioriser ouvertement la santé publique à tous les stades du système, notamment la recherche, le développement, la formulation et reformulation ainsi que la promotion.

S'assurer que le prix des repas, en-cas, aliments et boissons sains est compétitif par rapport à celui des autres produits.

Créer des collaborations pour faire cesser la publicité, la facilitation d'accès et la promotion des boissons sucrées et des aliments nocifs pour la santé des enfants².

S'assurer que le marketing et la promotion des substituts de lait maternel et des aliments complémentaires respectent les termes des codes et stratégies de l'ONU en matière d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants³.

S'assurer de la justesse, de l'uniformité et la disponibilité des informations sur les produits dans toute publicité et promotion ainsi que sur les étiquettes alimentaires².

Industries en rapport avec l'activité physique⁴

Promouvoir les biens et services qui favorisent la pratique d'une activité physique chez les personnes de tous âges, plutôt que ceux destinés à la compétition ou à la performance sportive de haut niveau.

Industries du divertissement et des loisirs

Accorder une plus grande priorité aux services et produits qui permettent à chacun, et plus particulièrement aux enfants et aux jeunes, d'être physiquement actifs.

¹ Propriétaires, directeurs, cadres et autres décisionnaires de toute industrie nationale, internationale et transnationale dont les politiques et les pratiques ont un impact sur la santé. Sont inclus les producteurs, les fabricants, les distributeurs et détaillants de produits alimentaires ainsi que les traiteurs. Sont également incluses les industries ayant une influence sur l'environnement bâti ainsi que les industries du divertissement, des loisirs et des sports. Pour les médias publicitaires, les professionnels de la santé et autres professions, voir respectivement les rubriques « Médias » et « Professionnels de la santé et autres professions ».

² Les aliments et boissons transformés relativement sains sont emballés ou présentés en portions adéquates, conformément aux recommandations gouvernementales ou à celles de l'ONU. Ces



produits, étiquetés de façon claire, sont relativement pauvres en graisses saturées, matières grasses, huile, sucres et sirops ajoutés. En conséquence, ils sont relativement riches en nutriments, de faible densité calorique, pauvres en sel et contiennent peu ou pas d'acides gras trans. Les aliments à forte densité calorique, frais ou peu transformés, qui sont également riches en nutriments comme les noix, les graines et certaines huiles, sont sains.

³ C'est-à-dire de façon à décourager l'utilisation de lait maternisé ou d'aliments de sevrage commerciaux pendant les six premiers mois de la vie, sauf recommandation expresse par un professionnel de la santé. Toutes ces recommandations concernant l'allaitement maternel sont conformes à la stratégie de l'ONU pour l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants.

⁴ Comme, par exemple, les fabricants de matériel de sport et les centres de santé et d'infrastructures sportives.



MÉDIAS¹

OBJECTIF

Assurer une couverture plus importante des questions de santé publique, de bien-être, de prévention de l'obésité et des maladies chroniques, notamment du cancer, et maintenir cette couverture dans le temps.

RECOMMANDATIONS

Tous supports médiatiques

Mettre en avant les nouvelles, les articles de fond et les campagnes destinées à promouvoir la santé publique et prévenir le cancer. S'assurer que les reportages sur la santé sont placés dans leur contexte scientifique.

Fournir aux cadres les ressources et l'autorité nécessaires pour que les journalistes et les rédacteurs sachent comment approcher les experts de la santé publique.

Démarquer très nettement les publi-reportages et autres articles à parrainage commercial des articles et reportages d'actualité.

Médias publicitaires

Déconseiller aux clients les campagnes revendiquant des vertus injustifiées ou trompeuses, encourageant une alimentation nocive pour la santé, l'inactivité physique ou le surpoids et l'obésité.

¹ Propriétaires, directeurs, rédacteurs, journalistes et tout autre prescripteur appartenant aux médias grand public, techniques ou spécialisés communiquant par radio, télévision, écrit et moyens électroniques ainsi que les industries de la communication, du divertissement, de la publicité et des relations publiques.



ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES¹

OBJECTIF

Intégrer de façon prépondérante les systèmes alimentaires, la nutrition et la pratique régulière d'une activité physique dans la vie et les programmes des établissements scolaires.

RECOMMANDATIONS

Proposer aux élèves et au personnel des repas équilibrés ainsi que des équipements propices à des récréations actives, aux activités et aux sports^{2, 3}.

Intégrer l'enseignement alimentaire et nutritionnel (y compris la cuisine) et l'éducation physique aux programmes éducatifs obligatoires².

S'assurer que le matériel pédagogique provient d'une source indépendante et libre de toute influence commerciale.

Ne pas autoriser les distributeurs automatiques proposant des en-cas riches en sucres, en graisses ou en sel ou des boissons sucrées. Retirer les produits de restauration rapide et les boissons sucrées des cantines².

¹ Inclut les directeurs et les gérants de crèches, garderies, écoles maternelles, établissements d'enseignement primaire et secondaire. Pour les universités et autres institutions d'enseignement supérieur, voir la rubrique « Lieux de travail et institutions ».

² La performance des établissements scolaires en la matière doit être évaluée par le ministère de l'éducation ainsi que par les autorités locales. Les résultats paraîtront dans les publications formelles d'évaluation et de notation des établissements d'enseignement.

³ Voir également la rubrique « Lieu de travail et institutions ».



LIEUX DE TRAVAIL ET INSTITUTIONS¹

OBJECTIF

Développer et mettre en place des politiques encourageant la pratique d'une activité physique, une alimentation équilibrée et le maintien du poids corporel.

RECOMMANDATIONS

Lieux de travail et institutions

Utiliser des incitations financières et autres avantages pour encourager une alimentation équilibrée et un mode de transport actif. Décourager l'utilisation de transports motorisés.

S'assurer que l'environnement est conçu ou adapté et entretenu de façon à faciliter l'activité physique et le contrôle du poids corporel.

Encourager l'allaitement maternel durable par des mesures de soutien, des contrats de travail adaptés et l'accès aux structures d'accueil pour les enfants.

Ne pas autoriser les distributeurs automatiques proposant des en-cas riches en sucres, en graisses ou en sel ou des boissons sucrées. Retirer les produits de restauration rapide et les boissons sucrées des cantines².

Institutions

Proposer des repas équilibrés, des infrastructures permettant la pratique d'une activité physique et l'accès à des conseils en matière de nutrition, condition physique, contrôle du poids corporel et prévention des maladies.

¹ Inclut les directeurs et gestionnaires de tout lieu de travail, public ou privé ainsi que les universités et autres établissements d'enseignement supérieur, les hôpitaux, les foyers et centres d'accueil, les centres de soin (pour personnes souffrant ou non d'un cancer), les infrastructures militaires, les prisons et tout autre lieu institutionnel.



PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET AUTRES PROFESSIONS¹

OBJECTIF

Profiter au maximum de l'exercice professionnel pour promouvoir la santé et notamment favoriser la prévention du cancer.

RECOMMANDATIONS

Tous les professionnels¹

Intégrer l'alimentation, la nutrition, l'activité physique et la prévention du cancer à tout programme de formation professionnelle, formation diplômante et continue.

Collaborer avec les autres disciplines afin de mieux comprendre comment améliorer la santé publique et la prévention du cancer par le biais de l'alimentation, de la nutrition et de l'activité physique.

Professionnels de la santé

Intégrer prioritairement la santé publique, notamment la prévention du cancer, l'alimentation, la nutrition et l'activité physique dans la pratique professionnelle et dans tout cursus de formation, diplômant et de perfectionnement.

Prendre des initiatives pédagogiques et travailler avec des collègues, d'autres professionnels et partenaires afin d'améliorer la santé publique, prévention du cancer incluse.

Impliquer les individus en tant que membres d'une famille et d'une communauté et tenir compte de leurs caractéristiques personnelles dans le cadre de toute pratique professionnelle.

¹ « Professionnels de la santé » inclut les chercheurs et universitaires, les médecins, les nutritionnistes, les diététiciens, les infirmières et toute personne travaillant dans le domaine de la médecine, de la santé publique et de tout autre domaine associé. « Autres professions » inclut les architectes et ingénieurs, les fonctionnaires des administrations concernées, les syndicalistes, les sociologues, les économistes, les écologistes, les agronomes, les scientifiques et techniciens du domaine alimentaire, les journalistes et les enseignants.



INDIVIDUS¹

OBJECTIFS

Se comporter en citoyen et membre d'un foyer, pas en simple client et consommateur, dans son milieu personnel et social afin de parvenir à un mode de vie bénéfique pour la santé.

RECOMMANDATIONS

Soutenir les organisations et initiatives destinées à améliorer la santé publique et individuelle et à prévenir les maladies chroniques, dont le cancer.

Donner l'exemple à l'entourage familial et à la communauté en adoptant un comportement qui promeut une alimentation équilibrée, la pratique durable d'une activité physique et le contrôle du poids corporel.

S'assurer lors de toute prise de décision importante que la priorité est bien donnée à la bonne santé et à la prévention des maladies dans le foyer, la famille et la communauté.

Consulter les guides de nutrition indépendants, les étiquettes alimentaires et tout autre source d'informations fiable en prévision de l'achat de produits domestiques, d'aliments et de boissons pour le foyer.

¹ En tant que membres de réseaux, de communautés, de clubs, de familles et de foyers, pas seulement en tant qu'individus isolés.